

TABLEAU 3.3

Pourcentage des **finissants en médecine familiale de deux universités québécoises** qui sont en accord ou en désaccord pour que les infirmières cliniciennes puissent ajuster ou initier le traitement de certains patients (N= ~ 170), 2010-2011

Rôles de l'infirmière	Tout à fait d'accord %	Plutôt d'accord %	Plutôt en désaccord %	Tout à fait en désaccord %
Ajuster, selon un protocole basé sur les guides thérapeutiques, le traitement des patients souffrant de maladies chroniques				
Diabète	39	45	9	7
Hypertension artérielle	38	45	11	6
Asthme	34	49	13	5
Douleur pour un patient en phase terminale	29	43	23	5
Dépression	15	28	45	12
Initier, via une ordonnance collective, le traitement des patients consultant pour des conditions mineures suivantes				
Contraception hormonale régulière	55	37	7	2
Acné (traitement topique)	52	33	10	5
Cystite non compliquée	50	37	10	4
ITS	45	36	15	4
Pharyngite	27	32	34	7
Otite	22	29	38	11

Source : Étude MPÀC 2010-2011, Chaire d'enseignement Lucie et Andrée Chagnon sur l'approche intégrée en prévention, Université de Montréal